

Séance ordinaire du 13 février 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi treize février deux mille dix-huit à neuf heures, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté,

directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie (partiellement), Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-01-39

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 13 février 2018.

Le membre du comité exécutif Janet Jones quitte et reprend son siège pendant le sujet suivant.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

CE-2018-01-40

Mandats qualifiants à des postes de conseillères et de conseiller en innovation et performance au Bureau de la performance organisationnelle de la Direction générale

[Document d'aide à la décision GCH-2018-003](#)

Il est résolu de nommer madame Guylaine Bourgault et monsieur Stéphane Guay aux postes professionnels de conseillère et de conseiller en innovation et performance au Bureau de la performance organisationnelle de la Direction générale, pour des mandats qualifiants, et d'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir entre les parties.

CE-2018-01-41

Besoin de main-d'œuvre à la Direction de l'urbanisme

[Document d'aide à la décision GCH-2018-009](#)

Il est résolu d'autoriser les modifications et mouvements de main-d'œuvre à la Direction de l'urbanisme, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2018-009.

CE-2018-01-42

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada

[Document d'aide à la décision GRE-2018-024](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de Fondation des maladies du cœur

et de l'AVC du Canada, le 17 mai 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-01-43

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Groupe femmes, politique et démocratie

[Document d'aide à la décision GRE-2018-027](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, Ann Jeffrey, Janet Jones et Amélie Landry à participer à l'activité organisée au bénéfice de Groupe femmes, politique et démocratie, le 1^{er} mars 2018 à Longueuil, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-01-44

Entente de collaboration en matière de recherche et de développement pour la valorisation de sols contaminés par des éléments traces métalliques pour la production de biomasse à des fins énergétiques à intervenir avec Agriculture Canada

[Document d'aide à la décision ENV-2018-004](#)

Sous réserve de l'autorisation nécessaire à cette fin en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de collaboration en matière de recherche et de développement pour la valorisation de sols contaminés par des éléments traces métalliques pour la production de biomasse à des fins énergétiques à intervenir avec Agriculture Canada, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2018-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de Ville de demander, conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, l'autorisation requise afin de conclure cette entente.

CE-2018-01-45

Désignation d'un représentant à la table de concertation de l'organisme du Bassin-versant de la zone du chêne

[Document d'aide à la décision ENV-2018-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner monsieur Christian Guay, chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement à titre de représentant de la Ville au sein de l'organisme du Bassin-versant du chêne, et de désigner monsieur Jérôme Carrier, technicien en environnement responsable des cours d'eau du Service de la mise en valeur des écosystèmes de la Direction de l'environnement, à titre de substitut.

CE-2018-01-46

Nomination d'une représentante des usagers des services de transport

adapté pour personnes handicapées au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2018-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner madame Nathalie Plante à titre de représentante des usagers des services de transport adapté aux besoins des personnes handicapées au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Lévis, tel qu'il a été recommandé par la résolution 2018-006 de cette société.

CE-2018-01-47

Financement de la dépense relative au projet d'entretien de bâtiments occupés par les organismes, au projet de programme de rénovation d'édifices, au projet d'accès pour les personnes à mobilité restreinte et au projet de réfection et entretien des éléments de structures et décret des travaux

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-001](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au projet d'entretien de bâtiments occupés par les organismes, au projet de programme de rénovation d'édifices, au projet d'accès pour les personnes à mobilité restreinte et au projet de réfection et entretien des éléments de structures au montant maximal de 1 180 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-45, et de décréter ces travaux.

CE-2018-01-48

Financement de la dépense relative aux améliorations du réseau public d'éclairage des rues et aux acquisitions de contrôleurs et d'accessoires pour les feux de circulation

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-005](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux améliorations du réseau public d'éclairage des rues et aux acquisitions de contrôleurs et d'accessoires pour les feux de circulation au montant maximal de 245 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2018-01-49

Financement de la dépense relative aux travaux de réfection des rues J.-A. Vallée et Saint-Georges (secteur Lévis) et à l'augmentation de la capacité de la conduite située sur la rue Saint-Laurent (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-003](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de réfection des rues J.-A. Vallée et Saint-Georges (secteur Lévis) et à l'augmentation de la capacité de la conduite située sur la rue Saint-Laurent (secteur Lévis) au montant maximal de 3 400 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-45-46.

CE-2018-01-50

Financement de la dépense relative au remplacement du système de billetterie électronique pour l'émission de constats d'infraction

[Document d'aide à la décision POL-2018-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville, pour financer la dépense relative au remplacement du système de billetterie électronique pour l'émission de constats d'infraction, d'affecter un montant de 400 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux et ce, à compter de l'an 2019 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2018-01-51

Financement de la dépense relative aux travaux d'amélioration du système de chauffage de la Ludothèque du Centre culturel et décret de travaux [Document d'aide à la décision DVC-EQR-2018-005](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'amélioration du système de chauffage de la Ludothèque du Centre culturel au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60, et de décréter ces travaux.

CE-2018-01-52

Participation de la Ville à la *Fête des voisins 2018* [Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-005](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction de la vie communautaire à procéder à l'inscription de la Ville à titre de participante à la *Fête des voisins 2018* auprès du Réseau québécois de villes et villages en santé et par conséquent, de soutenir les organismes partenaires, soit la Maison de la famille Rive-Sud, la Maison de la famille Chutes-Chaudière et l'Office municipal d'habitation de Lévis, lesquels supportent la promotion de l'évènement.

CE-2018-01-53

Support logistique pour l'activité *Relais pour la vie 2018* et ouverture de terrains pour la tenue de cette activité [Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de maintenir le support logistique de la Ville, sans frais, pour l'activité *Relais pour la vie*, du 2 au 3 juin 2018, tel qu'il est précisé à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2018-006.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'ouvrir les terrains de baseball 2 et 4 et les terrains de soccer plateaux 1 et 2, ainsi que la piste de 400 mètres au parc Stade Georges-Maranda sur la rue Vincent-Chagnon (secteur Lévis), à compter de 23 h le 2 juin 2018 jusqu'à 7 h le 3 juin 2018, pour la tenue de l'activité *Relais pour la vie 2018*.

CE-2018-01-54

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 24 août au 25 octobre 2017

[Document d'aide à la décision FIN-2018-001](#)

La liste des déboursés pour la période du 24 août au 25 octobre 2017, est déposée à titre d'information.

CE-2018-01-55

Dépôt des amendements budgétaires numéros 230 à 318 traités entre le 24 août et le 25 octobre 2017

[Document d'aide à la décision FIN-2018-002](#)

Les amendements budgétaires portant les numéros 230 à 318, traités entre le 24 août et le 25 octobre 2017, sont déposés, à titre d'information.

CE-2018-01-56

Acquisition par expropriation de servitudes de stabilisation des berges sur une partie des lots 2 435 453 et 2 435 454 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et perpétuelle de stabilisation des berges sur une partie du lot 2 435 453 du cadastre du Québec, d'une superficie de 581,7 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9 600 de ses minutes (parcelle C), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-005, et d'autoriser le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet;
- d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et perpétuelle de stabilisation des berges sur une partie du lot 2 435 453 de ce cadastre, d'une superficie de 344,6 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9 600 de ses minutes (parcelle D), telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet;
- d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et perpétuelle de stabilisation des berges sur une partie du lot 2 435 454 de ce cadastre, d'une superficie de 46,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9 600 de ses minutes (parcelle E), telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet;
- d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et perpétuelle de stabilisation des berges sur une partie du lot 2 435 454 de ce cadastre, d'une superficie de 1 826,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan préparé par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9 600 de ses minutes (parcelle F), telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le procureur mandaté à cet effet à

entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

CE-2018-01-57

Attribution du contrat pour le transport en autobus des enfants inscrits au programme camp de jour pour les étés 2018 à 2021

[Document d'aide à la décision APP-2018-011](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour le transport en autobus des enfants inscrits au programme camp de jour pour les étés 2018 à 2021 (appel d'offres 2017-50-129), à Groupe la québécoise inc., pour une durée de quatre ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 119 600 \$, avant TPS et TVQ, et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-01-58

Cession d'un équipement motorisé à la Société du grand village

Document d'aide à la décision APP-2018-016

Il est résolu de céder un équipement motorisé (04-384) à la Société du grand village inc., et ce, sans aucune garantie.

CE-2018-01-59

Vente de parties du lot 5 829 272 du cadastre du Québec à 9123-3668 Québec inc. (rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente

Document d'aide à la décision DEV-2018-001-R-1

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de 9123-3668 Québec inc. des parties 7, 8 et 9 du lot 5 829 272 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-001-R-1, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9123-3668 Québec inc., et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2018-01-60

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 25.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
